



MAIRIE
DE
SERRAVAL

Le Maire de SERRAVAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1, L 2213-2, L 2213-3 et L 2213-4 ;

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R 411-8 et R 417-10 ;

Vu la demande présentée par l'entreprise O.T. ENGINEERING de Meylan le 22 juillet 2024 dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre optique pour le compte Syane/Sogetrel ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules empruntant la voie communale dénommée Chemin de Chez le Chat, du lundi 26 août au mercredi 02 octobre 2024 afin de sécuriser ces travaux ;

Considérant que le chantier durera environs 10 jours à une date non connue à la prise du présent arrêté ;

ARRETE:

Article 1 : La route dénommée, Chemin de Chez Le Chat, sera barrée à la circulation entre le lundi 26 août et le mercredi 02 octobre 2024, de 8h à 17h ;

Article 2 : Le stationnement sera interdit sur la route dénommée, Chemin de Chez le Chat, selon les termes précisés à l'article 1, excepté pour les véhicules de l'entreprise O.T. ENGINEERING de Meylan ;

Article 3 : Les véhicules des services publics, de secours et d'intervention incendie ne sont pas concernés par les articles 1 et 2 de ce présent arrêté ;

Article 4 : Une signalisation permettant d'assurer la sécurité **et** l'information de l'ensemble des personnes appelées à emprunter cette voie communale sera mise en place par l'entreprise OT-Engineering ;

Article 5 : Le présent arrêté sera porté à connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur le Commandant de brigade de la Gendarmerie de Thônes ;
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Monsieur le responsable du CERD de Thônes, pour information ;
- L'entreprise OT-Engineering de Meylan, représentée par Mme M. JORQUERA.

Et affichée aux lieux habituels dans la Commune.

Fait à Serraval, le lundi 05 août 2024.

Le Maire,

Monsieur Philippe ROISINE.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :

- de sa publication le 05/08/2024

Le Maire,

Philippe ROISINE.

